



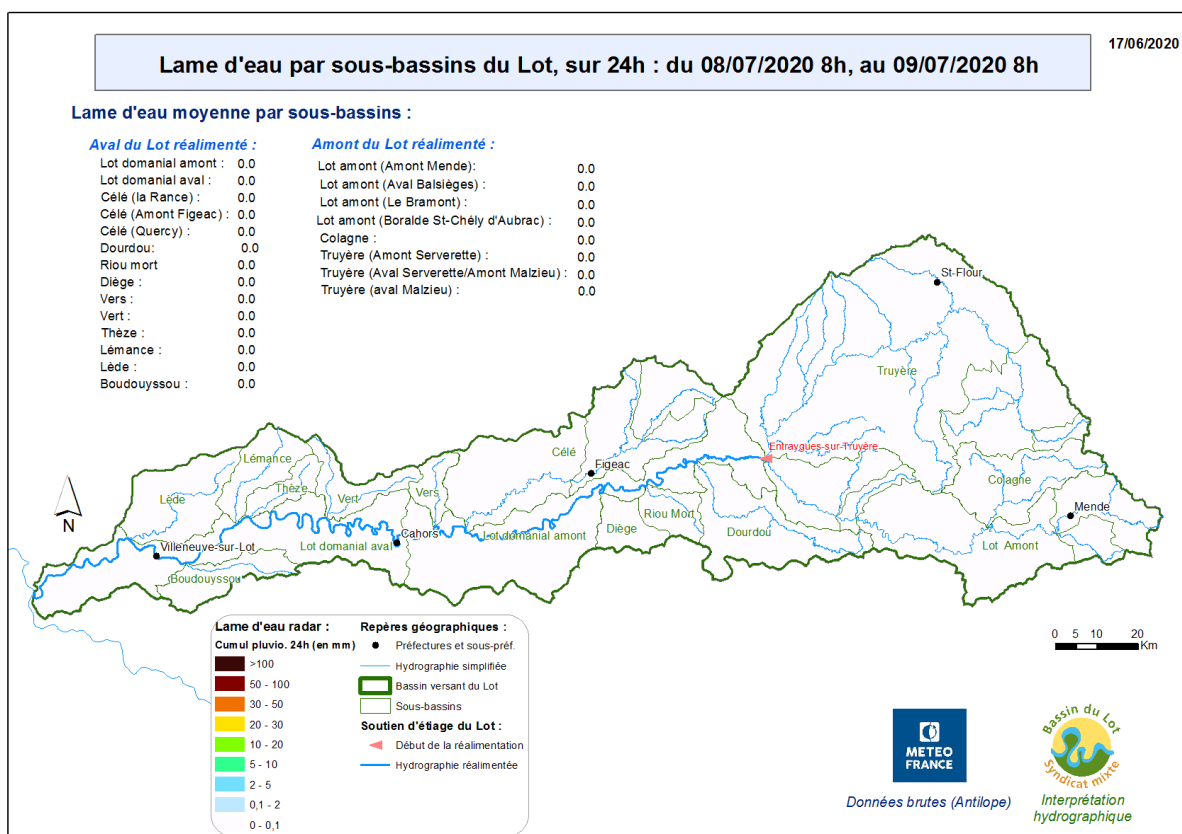
Le 9 juillet 2020

- Suivi de l'étiage 2020 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°2

La campagne 2020 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mercredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (32^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.valleedulot.com/>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2020.php>, notamment la lame d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h

D'autres données météo sont mises à disposition en temps réel et gratuitement sur : <http://meteo.bassinulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

Hormis de faibles précipitations recensées en aval de bassin dans la journée du lundi 6 juillet, le temps a été sec. Après un adoucissement des températures en début de semaine, ces dernières remontent progressivement au-dessus des normales de saison.

Des averses éparses pouvant donner localement jusqu'à 5 mm d'eau sont attendues en amont de bassin dans la journée du vendredi 10 juillet. La semaine prochaine s'annonce ensoleillée sur l'ensemble du territoire.

Hydrologie du bassin :

La situation hydrologique en amont de bassin est proche de la normale mais les écoulements des cours d'eau sont en baisse à cause du temps sec et chaud. Cette semaine, 4 stations ont franchi leurs débits seuils (cf. tableau ci-dessous) et d'autres stations devraient s'inscrire dans cette tendance durant les jours à venir.

Par ailleurs, certains affluents en aval de bassin ont bénéficié de légers épisodes pluvio-orageux fin juin et début juillet qui ont brièvement retardé leur tarissement. A titre d'exemple, le Vert à Labastide-du-Vert, au-dessus du débit objectif d'étiage (DOE) depuis le 26 juin, est passé sous le débit d'alerte (DA) le lundi 6 juillet puis sous le débit d'alerte renforcée (DAR) ce mercredi.

Using prod DB

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2020 (en m3/s) :

Station	P.	02 Juil	03 Juil	04 Juil	05 Juil	06 Juil	07 Juil	08 Juil
LOT AMONT :								
Castelnau-de-Mandailles	0.2	0.16	0.14	0.12	0.1	0.09	0.09	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Viviez [2]	0.2	0.2	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16	
LOT AVAL CAHORS :								
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]	0.2	0.2	0.1	0.1	0.11	0.1	0.09	
Casseneuil	0.4	0.3	0.3	0.24	0.22	0.21	0.19	

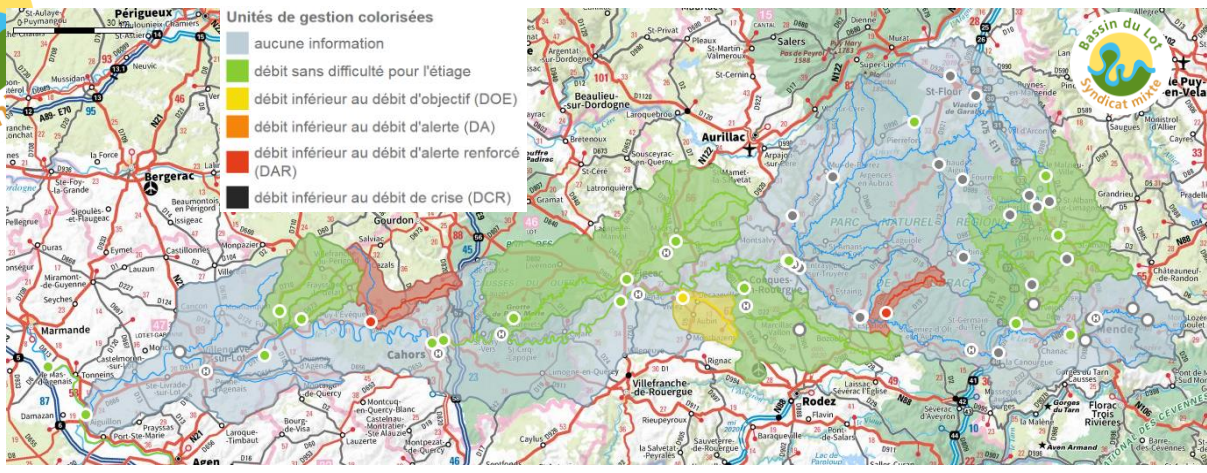
LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Tableau du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 9 juillet 2020
<http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/suivi-debits.php>

Au 10 juillet, 4 stations ont franchi le débit objectif d'étiage (DOE), 3 stations le débit d'alerte (DA) et 2 stations le débit d'alerte renforcée (DAR).

A noter que l'indicateur coloré sur la cartographie LVDLR ci-dessous ne fonctionne pas. De plus, il est rappelé que la station d'Aiguillon (dernière station du Lot avant la Garonne) est parfois influencée par la Garonne et peut afficher des données erronées.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 9 juillet 2020

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>

Etat des arrêtés « sécheresse » sur le bassin :

- **Lot : Arrêté n°E-2020-156 en date du 9 juillet 2020**, applicable à compter du samedi 11 juillet 2020 jusqu'au 31 octobre 2020, qui limite les prélèvements d'eau (voir ci-dessous les mesures « irrigation » en vigueur) :

- Niveau d'alerte renforcée : - 50% pour le Vert amont et ses affluents (tours d'eau de niveau 2)
- Niveau d'alerte : - 30 % pour le Vert aval et Masse et leurs affluents (tours d'eau de niveau 1)
- Niveau d'alerte : - 30% sur les affluents du Lot sauf Célé, Vers, Vert et Thèze (interdiction tous les jours de 13h00 à 20h00)
- Niveau d'alerte : - 30% sur le Bervezou, le Drauzou, l'Enguirande, le Saint-Perdoux et le Veyre et leurs affluents (interdiction tous les jours de 13h00 à 20h00)
- Vigilance sur le Vers, la Rauze et la Sagne.

A noter que l'**arrêté n°E-2020-154 en date du 3 juillet 2020**, applicable à compter du samedi 4 juillet 2020, est en cours. Les niveaux de mesure de cet arrêté sont identiques à ceux présentés ci-dessus.

Davantage de détails sur les restrictions concernant les prélèvements à usage d'irrigation et des autres usages sont disponibles sur le site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Au titre de l'arrêté cadre interdépartemental (E-2017-204) portant définition du plan d'actions "sécheresse" sur le bassin du Lot, le fonctionnement par écluse pendant la période de soutien d'étiage du 1^{er} juillet au 31 octobre est interdit en aval d'Entraygues, sauf dérogation.



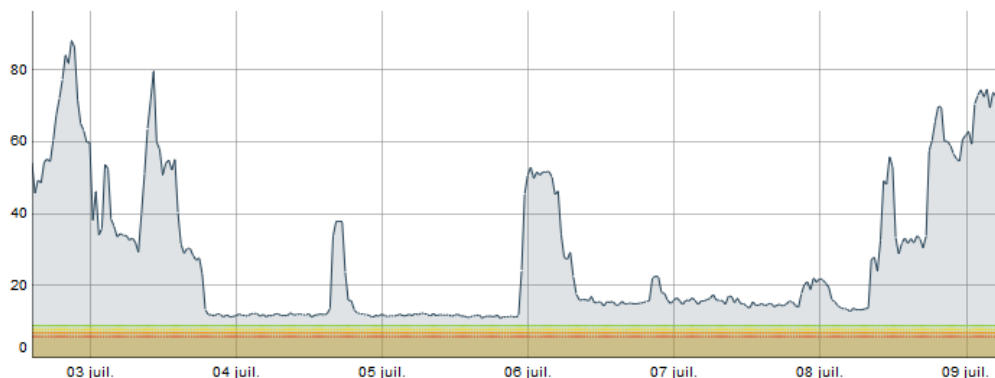
Variations de débits sur le Lot réalimenté :



Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol]

Unité de gestion : Lot domanial amont
Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
Département : Aveyron (12)
Gestionnaire : DREAL Occitanie
code station : 07701540

données : Qmj Qi min max i VCN 3
VCN 10 Qmn Qi H
antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m
affichage :



Graphique des débits enregistrés à Entraygues-sur-Truyère du 3 au 9 juillet 2020

<http://laviedelariviere.valleedulot.com/>

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectrique à Entraygues se propagent le long de la rivière.

La production de la branche Lot-Truyère a considérablement diminué depuis le week-end dernier, seules deux éclusées d'une amplitude maximum de 40 m³/s ont été recensées les 4 et 6 juillet. A noter que le retour rapide à des débits instantanés de l'ordre de 12 m³/s à Entraygues a généré un bref passage de ceux-ci sous le DOE à la station de Faycelles. Compte tenu de l'hydrologie encore correcte pour la saison, les débits instantanés minimaux du Lot réalimenté sont restés au-dessus des DOE sur les autres stations.

Depuis le mercredi 8 juillet, les turbines reprennent avec une pointe maximale à 75 m³/s observée ce jeudi.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Le niveau de remplissage des retenues est à peu près équivalent à celui de la semaine passée et est très bon pour la saison. Les cotes précises sont disponibles dans le tableau en annexe et seront transmises toutes les semaines à travers ce bulletin.

Besoins en eaux :

Irrigation :

La réserve utile des sols va continuer à chuter dans les prochains jours sous l'action combinée de l'augmentation de l'ETP qui atteindra des valeurs estivales et de l'absence de pluies.

La pluviométrie de la semaine passée n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins des vergers qui demandent à être arrosés. L'irrigation se poursuit sur les maïs, les plus précoces arrivant à floraison (stade sensible au manque d'eau). Elle débute sur le soja, le tournesol et se généralise sur les asperges dont les exigences vont augmenter petit à petit.



Navigation :

L'ouverture de la navigation a été retardée sur les départements de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne, effets du confinement de la population et, sur certains secteurs, des débits importants qui ont empêché l'entretien des écluses.

- **Département de l'Aveyron - avis n°2020-02 : la navigation est ouverte à partir du 12 juin 2020** pour l'intégralité de la voie d'eau comprise entre le bief de Marcenac et celui de Bouillac à l'exception de la portion de rivière située entre le pont RD840 et l'aval immédiat de la chaussée de Laroque-Bouillac.
- **Département du Lot :**
 - **Avis n°2 – section de voie Luzech – Larnagol : la navigation est ouverte à compter du 26 juin 2020 à 12h00**
 - **Avis n°1 – section de voie Soturac – Albas : la navigation est ouverte partiellement à compter du vendredi 3 juillet 2020** sur le tronçon comprenant les biefs de Puy-L'Evêque et de Campastier avec franchissement de l'écluse de Campastier
- **Département du Lot-et-Garonne – avis n°2020/07 : la navigation est ouverte du 28 mai au 1^{er} novembre 2020 inclus** sur la section comprise entre l'aval du barrage de Lustrac et l'amont du barrage d'Aiguillon (travaux sur l'écluse de Saint-Vite)

Pour plus d'informations, consultez les avis à la batellerie permanents et temporaires de ces trois départements :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

D'autre part, les activités touristiques devraient augmenter progressivement sur le Lot durant les semaines à venir.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende depuis le réservoir de Charpal n'a pas débuté.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage a été augmentée à 12 m³/s le mardi 7 juillet à 00h et est maintenue à 12 m³/s ce jeudi pour une application vendredi 10 juillet à 00h. Cette consigne sera revue le lundi 13 juillet pour une application le mardi 14 juillet 00h.

Droits conventionnels cumulés depuis le 1^{er} juillet 0 Mm³

Volume déstocké depuis le 1^{er} juillet : 0 Mm³

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Prochain bulletin : jeudi 16 juillet 2020

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Océane KNEUR, o.kneur@valleedulot.com ou etiage@valleedulot.com



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 09/07/2020 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	2-juil.-20	3-juil.-20	4-juil.-20	5-juil.-20	6-juil.-20	7-juil.-20	8-juil.-20	9-juil.-20	10-juil.-20	11-juil.-20	12-juil.-20	13-juil.-20	14-juil.-20
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)	Consigne				consigne			Consigne				Consigne	
	10	10	10	10	10	12	12	12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	32.3	28.9	27.4	25.7	24.1	22.6	21.6						
Entraygues-aval (EDF) (12)	67.5	39.6	15.4	12.4	27.3	16.6	36.4						
Entraygues-Roquepailhol (12)	59.2	33.6	14.7	16.4	22.1	16.6	38.6						
Faycelles (46-12)	75.7	63.0	18.8	22.0	31.2	21.4	28.5						
Cahors-Lacombe (46)	71.6	68.1	38.1	24.8	29.8	25.6	23.8						
Coutet (EDF) (47)	81.9	80.0	58.7	27.2	26.6	33.2	26.5						
Aiguillon-Ville (47)	91.6**	86.2**	68.3**	33.1	34	37.9	29.7						

** données brutes non vérifiées

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE	Par rapport à la cote
Grandval	9-juil	740.58	+14.58
Sarrans	9-juil	644.57	+14.57
Maury	9-juil	586.81	+3.31
Castelnau	9-juil	413.95	+3.45

Source : EDF

Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
233 rue Président Wilson 46000 Cahors
<http://etiage.bassinlot.fr>





**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

06/07/2020



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

09/07/2020

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2020

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 3

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 7 JUILLET 2020, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 10 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR
Chargée du soutien des étiages
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2020

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 4

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 10 JUILLET 2020, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 14 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Océane KNEUR
Chargée du soutien des étiages
o.kneur@valleedulot.com / etiage@valleedulot.com
06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE